



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Elections,
de la Légalité
et de l'Environnement

PROCES VERBAL DE L'ELECTION 2020 des membres de la commission de dotation d'équipement des territoires ruraux

Collège des maires

Le 03 novembre 2020, en exécution du code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2334-37, R2334-32 à 35 et suivants, fixant les modalités de désignation des membres élus de la commission de dotation d'équipement des territoires ruraux, s'est réunie la commission de recensement des votes de l'Eure.

La commission de recensement de la préfecture de l'Eure est composée comme suit :

M. Philippe BARON, président ;
M. Jean-François LEFEBVRE, maire du Tremblay-Omonville ;
M. Benoît HENNART, maire de Quittebeuf ;
Mme Mireille HERVÉ, secrétaire.

La commission de recensement a procédé au dépouillement des enveloppes adressées par voie postale à la préfecture **avant le 26 octobre 2020 à 16 heures.**

Nombre d'électeurs inscrits dans le département : Maire	_____583_____		
Nombre d'enveloppes extérieures recensées :	_____488_____		
Nombre d'enveloppes extérieures non validées (votant n'ayant pas la qualité d'électeur, présence de plusieurs enveloppes intérieures) :	_____17_____		
Reste nombre de votants :	471		
Enveloppes renfermant des bulletins nuls :	_____3_____		
Enveloppes renfermant des bulletins blancs ou sans bulletin :	_____2_____		
Total des suffrages non exprimés	<table border="1"><tr><td></td><td>466</td></tr></table>		466
	466		
<u>Reste suffrages exprimés</u>			

TOTAL DES SUFFRAGES ET DU NOMBRE DE SIEGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE DE CANDIDATS

Liste présentée par : Union des maires et des élus de l'Eure

Suffrages : 280

Sièges : 3

Liste présentée par : Association des maires ruraux de l'Eure

Suffrages : 186

Sièges : 2

CLOTURE DU PROCES VERBAL

Sont proclamés élus membres de la commission de dotation d'équipements des territoires ruraux du département de l'Eure, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

1- Frédéric Duché

4- Laurence Buisson

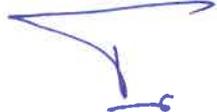
2- René Dufoir

5- Jean-Pierre Fondrille

3- Michel François

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 03 novembre 2020 à 11.h.12, en double expédition, est signé après lecture par le président, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président



P. Baron

Le Maire du
Tremblay-Omonville



J. Lefebvre

Le Maire de
Quittebeuf



B. Hennart

Le Secrétaire



M. Hervé



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Elections,
de la Légalité
et de l'Environnement

PROCES VERBAL DE L'ELECTION 2020 des membres de la commission de dotation d'équipement des territoires ruraux

Collège des présidents des établissements publics de coopération intercommunale

Le 03 novembre 2020, en exécution du code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2334-37, R2334-32 à 35 et suivants, fixant les modalités de désignation des membres élus de la commission de dotation d'équipement des territoires ruraux, s'est réunie la commission de recensement des votes de l'Eure.

La commission de recensement de la préfecture de l'Eure est composée comme suit :

M. Philippe BARON, président ;
M. Jean-François LEFEBVRE, maire du Tremblay-Omonville ;
M. Benoît HENNART, maire de Quittebeuf ;
Mme Mireille HERVÉ, secrétaire.

La commission de recensement a procédé au dépouillement des enveloppes adressées par voie postale à la préfecture **avant le 26 octobre 2020 à 16 heures.**

Nombre d'électeurs inscrits dans le département : Président	_____ 9 _____
Nombre d'enveloppes extérieures recensées :	_____ 6 _____
Nombre d'enveloppes extérieures non validées (votant n'ayant pas la qualité d'électeur, présence de plusieurs enveloppes intérieures) :	_____ 1 _____
Reste nombre de votants :	5
Enveloppes renfermant des bulletins nuls :	_____ / _____
Enveloppes renfermant des bulletins blancs ou sans bulletin :	_____ / _____
Total des suffrages non exprimés	5
Reste suffrages exprimés	5

TOTAL DES SUFFRAGES ET DU NOMBRE DE SIEGES OBTENUS PAR CHAQUE LISTE DE CANDIDATS

Liste présentée par : Union des maires et des élus de l'Eure

Suffrages :5.....

Sièges :6.....

CLOTURE DU PROCES VERBAL

Sont proclamés élus membres de la commission de dotation d'équipements des territoires ruraux du département de l'Eure, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

1- Jean Paul Legendre

4- Alexandra Rassard

2- Philippe Genies

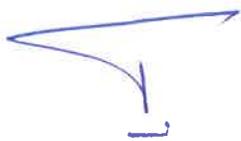
5- Jérôme Pasco

3- Michel Leroux

6- Vincent Jachin

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 03 novembre 2020 à 9.30 en double expédition, est signé après lecture par le président, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président



P. Baron

Le Maire du
Tremblay-Omonville



J. Lefebvre

Le Maire de
Quittebeuf



B. Hennart

Le Secrétaire



M. Hervé